



LE DRENCHÉ

CONTRE les idées reçues. POUR une opinion éclairée.

ÉDITION SPÉCIALE

Élections européennes

IL S'AGIRAIT D'AGIR...



Version PDF sur ledrenche.fr

pour nous soutenir et recevoir à domicile votre journal en bonne qualité, **abonnez-vous**

L'ANTI-ÉDITO

Les élections européennes approchent... et c'est reparti pour un tour.

Comme à chaque fois, les grandes tendances sont courues d'avance : montée de l'abstention, principalement chez les plus jeunes, montée des extrêmes, désintérêt pour la question européenne et plus généralement de la politique et des politiques. Le 26 mai au soir, nous verrons sur tous les plateaux de télé les analystes politiques se succéder aux hommes politiques pour expliquer qu'il faut comprendre les Français, que c'est de la faute du Gouvernement ou de l'opposition, etc. Bref, rien de bien sexy.

Et lorsqu'on parle de ces élections en famille ou entre amis, c'est encore plus déprimant : peu de monde comprend vraiment comment fonctionnent les institutions européennes, pour quoi, pour qui ou pour quelles idées on vote, et lorsqu'on essaye d'en débattre, le débat tourne rapidement à "Pour ou Contre l'Union européenne".

Au Drenche, nous considérons l'Union européenne comme une personne ! Cela signifie qu'il ne sert à rien de débattre de Pour ou Contre l'Union européenne, de la même manière qu'il ne sert à rien de débattre de Pour ou Contre Macron, Mélenchon ou Le Pen, pour la simple et bonne raison qu'une personne comporte trop de facettes différentes pour que l'on soit simplement Pour ou Contre. Et, de la même manière qu'avec les personnes physiques, nous avons décidé de ne pas traiter cette question là, mais des sujets de fond tenant à cette question.

C'est pour cela que nous avons lancé un nouveau site de débat en anglais afin de pouvoir échanger sur ces sujets de fonds avec tous les européens. Son petit nom ? The Rift, accessible sur therift.eu. Parce que nous considérons que l'Europe, comme une personne, mérite mieux qu'un débat Pour / Contre. Que chacune de ses facettes mérite un débat à lui seul, basé sur des arguments de fonds. Et que c'est de cette manière que, débat après débat, argument après argument, nous arriverons à nous comprendre et à décider d'un avenir pour cette vieille dame encore jeune qu'est l'Europe.



C'est le 26 mai qu'un peu plus de 300 millions d'électeurs seront appelés à voter pour choisir le nouveau parlement européen.
Feras-tu partie des votants ?

★ **LES ARTICLES LES PLUS LUS** sur www.ledrenche.fr

FAUT-IL CRÉER UNE BANQUE EUROPÉENNE POUR LE CLIMAT ?

EXPLIQUE MOI... LA TAXE GAFA

L'INFO DONT ON PARLE PEU

5 parlementaires européens vont cirer le banc !

Dans sa décision du 28 juin 2018 fixant la composition du Parlement européen, le Conseil européen a réparti 27 des 73 sièges qui revenaient jusqu'alors au Royaume-Uni entre 14 États membres, en application du principe de proportionnalité dégressive et pour refléter l'évolution démographique des États membres (en gros, les États les plus peuplés reçoivent le plus de sièges). La France a ainsi obtenu cinq sièges supplémentaires par rapport à la législature 2014-2019 : son nombre de représentants est passé de 74 à 79. Cependant, ces représentants n'entreront en fonction que lorsque le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne produira ses effets juridiques. Cette décision impose donc d'élire 79 représentants, parmi lesquels les 5 élus de la 75e à la 79e place n'entreront en fonction que lors du retrait effectif du Royaume-Uni (Brexit).#onchauffelebanc
Source : vie-publique.fr

L'INITIATIVE À DÉCOUVRIR

Les Jeunes Européens

Les Jeunes Européens sont une association qui regroupe des jeunes de 16 à 35 ans qui militent pour une Europe plus démocratique et plus proche des citoyens, et à terme, fédérale. Les bénévoles de l'association participent à l'animation du débat public sur l'Europe. Avec le projet « Réagis et (Re)Vote », qui met en lumière des phrases choquantes (sexistes, racistes, climatosceptiques) des eurodéputés, ils souhaitent inciter les citoyens à voter aux élections européennes en démontrant les conséquences indirectes de l'abstention.

NOUVEAUX PAR ICI ?

Vous tenez dans les mains un journal un peu particulier ! Journal social et solidaire dont les sujets sont choisis par les lecteurs, Le Drenche est avant tout un journal qui vous permet de forger VOTRE opinion. Pour chaque sujet ; un contexte, Le Pour, Le Contre. Et pour le Grand Débat, des moyens de s'engager concrètement.

Notre but ? Permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Alors bonne lecture !



Le Drenche a le plaisir de vous offrir un ours de qualité !
Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

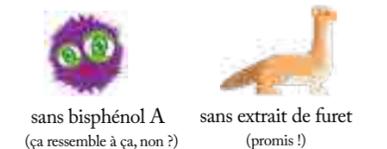
Co-fondateur : Florent Guignard
Directeur de la publication et co-fondateur : Antoine Dujardin
Direction communication : Noémie Cahours
Direction artistique : Marcelo Krafft
Direction commerciale : Celia Edwards
Managing editor : Antonina Stepniak
Batman en chef : Arthur Bamas

Imprimeur
Riccobono, 79 Rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Édité par Le Drenche SAS
Dépôt légal : Mai 2019
ISSN : 2497-2517

Le Drenche est un journal édité par la société Le Drenche SAS (grosse originalité), détenue par ses fondateurs et un ensemble d'actionnaires individuels et solidaires.

Le Drenche est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), labellisée Établissement solidaire d'utilité sociale (ESUS) et Entreprise solidaire de presse d'information (ESPI).
Eh ouais, on affiche nos valeurs, et ça claque !

En plus, notre papier est garanti :



Et sinon on a des vrais labels pour notre papier :



Et... pour ceux qui lisent ça jusqu'au bout, sachez qu'on vous aime toujours autant. On vous adore même !

Merci à ToutEurope.eu et au Taurillon pour leur gracieuse collaboration.

TÊTES DE LISTES EUROPÉENNES: SYSTÈME SUFFISAMMENT DÉMOCRATIQUE?



Tribune rédigée par

HERMANN SCHMITT

Chercheur au Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung

Spitzenkandidaten : une success story

Le système des têtes de listes était une nouveauté des élections européennes de 2014. Reposant sur les dispositions du Traité de Lisbonne, des fédérations de partis européens désignent ainsi leurs candidats principaux afin de renforcer leurs campagnes et d'améliorer leurs résultats électoraux.

Une incitation supplémentaire concernait les deux plus grands partis politiques européens, le PPE et les Sociaux-démocrates. Jean-Claude Juncker et Martin Schulz, leurs candidats respectifs, ont fait campagne pour améliorer les résultats des partis membres de leurs alliances, mais aussi pour décrocher le poste de nouveau Président de la Commission européenne.

Ce système devait renforcer le lien entre les élections des membres du Parlement européen et la constitution de la nouvelle Commission – soit le pouvoir exécutif de l'UE. Or, cette « élection test » de 2014 a débouché sur la nomination de Jean-Claude Juncker, le candidat du PPE qui était alors le parti victorieux aux élections.

Un lien plus fort entre les résultats des élections européennes et la constitution de la nouvelle Commission européenne avait ainsi été établie, conformément à ce qui était prévu par le Traité de Lisbonne. L'invention du *Spitzenkandidaten* a-t-elle également relancé la participation aux élections européennes ?

Selon les résultats de 2014, la réponse est à la fois oui et non. D'un côté, les citoyens qui reconnaissent un ou plusieurs *Spitzenkandidaten* étaient plus aptes à aller voter. Les campagnes des têtes de listes ont visiblement contribué à la mobilisation, à échelle nationale, des partisans de leurs alliances respectives.

D'un autre côté, peu de citoyens étaient capables de reconnaître les *Spitzenkandidaten*. L'effet était donc positif mais de petite ampleur. Cette ampleur pourrait bien sûr croître dans les élections à venir puisque les acteurs impliqués devraient apprendre de leurs expériences passées.

Cependant, un dernier avertissement est nécessaire. Lier le résultat d'une élection de parlementaires européens à la nomination du nouveau président de la Commission ne suffit pas à démocratiser les relations entre ces deux institutions. Au contraire, l'autre législateur de l'UE – le Conseil européen – continue d'exercer son droit de nomination des membres de la Commission (un par état-membre). Si bien que, contrairement aux chefs d'états, le prochain Président de la Commission européenne n'aura pas la liberté de nommer ses ministres qui seront désignés par le Conseil européen (quoique d'abord « examinés » par le Parlement européen). ■

Les citoyens qui reconnaissent une tête de liste étaient plus aptes à voter

Les têtes de listes en quelques lignes

Qu'est-ce qu'une tête de liste ?

Le terme de tête de liste désigne le candidat principal d'un parti politique. Dans l'Union européenne, le terme est surtout utilisé lors d'élections au Parlement Européen pour désigner le candidat principal d'une fédération de partis européens. On lui préfère souvent son équivalent allemand « Spitzenkandidat » pour mentionner implicitement sa dimension européenne.

Comment cela fonctionne ?

Pendant les élections européennes, les campagnes politiques prennent une dimension nationale et européenne. Les partis politiques nationaux propres aux 28 états membres deviennent eux-mêmes membres de partis politiques européens. Ainsi, des partis politiques français et portugais peuvent travailler ensemble pendant les assemblées plénières du Parlement Européen. Et ce sont ces grands partis européens qui désignent leurs têtes de listes qui vont mener la campagne à l'échelle européenne. Les têtes de liste sont aussi et surtout des candidats directs à la présidence de la Commission Européenne. Selon ce système, le principal candidat du parti européen remportant les élections au Parlement européen devrait ainsi devenir le nouveau Président du corps exécutif de l'UE. Votre vote peut donc impacter le choix du prochain président de la Commission !

Pourquoi ça fait débat ?

À quelques jours des élections européennes, ce processus est largement débattu. Instauré en 2014, son respect est incertain en 2019 car il n'est pas inscrit dans les traités. Par ailleurs, plusieurs députés européens et états membres dénoncent son inefficacité du fait de l'absence de listes transnationales des partis politiques.



Tribune rédigée par

SOPHIA RUSSACK

Chercheuse, CEPS

Ce système n'est jamais sorti de la bulle bruxelloise

La procédure de désignation du Président de la Commission européenne a été mise sans dessus-dessous en 2014. Fini les accords secrets entre les leaders européens, les citoyens européens pouvaient déterminer, quoique indirectement, le chef du pouvoir exécutif de l'UE à partir d'une liste de candidats pré-sélectionnés par les groupements politiques du Parlement.

Des chercheurs ont démontrés que la plupart des citoyens de l'UE ignorait a) que leur vote impactait directement la nomination du Président de la Commission, et b) l'identité même des candidats individuels prenant part à cette course à l'investiture.

En 2014, la participation a atteint son plus bas niveau

Le principal problème du système des *Spitzenkandidaten* est cette déconnexion

qui persiste entre l'UE et ses citoyens. Les discussions concernant le système électoral n'ont pas lieu à l'échelle visée : ce débat ne concerne principalement que les élites politiques. L'ambition était démocratique mais, dans les faits, la plupart des citoyens n'ont jamais

Le regard de Nariz



entendu ne serait-ce que le terme de *Spitzenkandidaten*.

Après les débuts infructueux de ce système en 2014, plusieurs idées de réformes ont été débattues et il a été mis en avant que cette réforme avait été sapée par des problèmes de jeunesse. En 2019, les candidats devraient donc être désignés plus tôt afin de mettre en place une campagne plus longue et de familiariser les votants avec le système électoral et les candidats. Cependant, cela n'a pas été le cas. La plupart des familles politiques ont présenté leurs candidats encore plus tardivement qu'en 2014 et la campagne ne semble pas avoir suscité plus d'intérêt.

Les gouvernements et les partis politiques nationaux ont un rôle crucial à jouer en tant que intermédiaires : ils doivent diffuser cette campagne auprès des citoyens. Cela nous renvoie à un autre problème substantiel du système des têtes de listes : les chefs d'États et les gouvernements préfèrent garder pour eux le pouvoir de nomination de la Commission. Ils ne sont pas plus fans de ce système. L'intérêt principal des partis nationaux est de remporter le plus de sièges et d'influence politique possibles. Or, leurs chances sont plus importantes lorsqu'ils mènent

campagne à une échelle nationale plutôt que sur des questions européennes. Cela explique la très timide promotion du système des *Spitzenkandidaten* par les gouvernements et partis politiques nationaux.

Tout comme toutes les idées de réformes institutionnelles, le système des têtes de listes n'est pas une fin en soi. Il ne génère que peu d'avantages et doit encore démontrer des résultats concrets. Ce n'est que grâce à une diffusion efficace auprès des citoyens que ce système pourra produire le boost démocratique espéré. ■

L'essentiel CONTRE en 3 points

1 Ce système confirme qu'une déconnexion persiste entre l'UE et ses citoyens.

2 Ce débat ne concerne que les élites politiques et ne respecte pas dans les faits la démocratie.

3 Les chefs d'états et les gouvernements préfèrent garder pour eux le pouvoir de nomination.

POUR X CONTRE

LES 7 Z-INFOS

LES GRANDES RÉFORMES DE 2014-2019

1 Un peu d'ordre dans le net !

Après d'intenses débats, le Parlement européen a adopté en mars 2019 la directive sur le droit d'auteur. Les artistes et les éditeurs de presse seront mieux rémunérés pour le trafic généré par leurs contenus sur des plateformes comme Google ou YouTube. Une autre mesure phare est le règlement général sur la protection des données (le fameux «RGPD»). En France, il renforce depuis un an le droit des internautes sur l'utilisation de leurs données, et consacre le droit à l'oubli.



2 Fini le hors forfait dans l'UE

Les eurodéputés ont voté la fin du «roaming» en 2015. La mesure est entrée en vigueur à l'été 2017: téléphoner, envoyer des SMS et surfer sur Internet depuis un autre pays de l'UE coûte aujourd'hui le même prix qu'une communication en France.



3 Souriez, vous êtes fichés !

Dès son adoption en 2016, dans un contexte de lutte contre le terrorisme, la France a commencé à appliquer la directive européenne PNR, ou «Passenger Name Record». Elle oblige les transporteurs aériens à communiquer les données qu'ils possèdent sur leurs passagers aux unités de renseignements nationales.



5 Le plastique, c'est plus automatique !

Pour protéger les océans, certains produits en plastique à usage unique (pailles, cotons-tiges, assiettes jetables...) seront interdits à partir de 2021. En matière environnementale, les eurodéputés ont aussi entériné l'interdiction totale de la pêche électrique à partir de mi-2021, une pratique «désastreuse» selon les écologistes. En 2018, les parlementaires ont également rehaussé l'objectif européen d'énergies renouvelables : leur part devra atteindre 32% de la production en 2030.

4 Osez lancer l'alerte !

Médiateur, LuxLeaks... Les lanceurs d'alerte, qui prennent de gros risques professionnels en dénonçant des scandales sanitaires, environnementaux ou financiers, ne pourront plus faire l'objet de représailles dans l'UE. Les champs de la défense et de la sûreté de l'État ne sont pas concernés, mais la directive a été validée en avril 2019 suite au travail d'eurodéputés appuyés par la société civile.



6 Détaché, mais pas sous-payé

En 2018, malgré de fortes divisions Est-Ouest, l'UE a réformé la directive sur les travailleurs détachés, qui permet à toute entreprise européenne d'envoyer temporairement ses salariés dans un autre État membre. D'ici à 2020, leur détachement ne pourra plus excéder 1 an et les travailleurs détachés devront être payés comme les salariés sur place : «A travail égal, rémunération égale sur un même lieu de travail».

7 La globalisation du camembert !

Plusieurs accords de libre-échange ont vu le jour ces dernières années, comme le controversé CETA avec le Canada. En février 2019, les droits de douane ont aussi été supprimés sur les fromages et les vins exportés au Japon, tandis que l'UE lèvera progressivement les taxes sur les voitures nippones. Face au protectionnisme américain et aux appétits chinois, de nouvelles règles ont parallèlement été adoptées pour lutter contre la concurrence déloyale et mieux filtrer les investissements étrangers.



Merci à Toute l'Europe pour avoir rédigé ce contenu ! Vous souhaitez plus d'infos sur l'Europe ? Rendez-vous sur TouteEurope.eu, site d'information pédagogique, pour décrypter l'actualité européenne et comprendre le fonctionnement de l'Union européenne.



Explique-moi... ... L'enfermement des enfants

Le principe:
on n'enferme pas un enfant. **Point.**

L'enfermement, quelle que soit sa durée, a un impact sur la santé des enfants et provoque repli sur soi, refus de s'alimenter, insomnies, stress et symptômes de stress post-traumatique. Une aire de jeux dans le lieu d'enfermement ne suffit pas pour éviter le traumatisme.

Depuis 2012, la France a été condamnée **10 fois** par la Cour européenne des droits de l'homme, le maintien en centre de rétention d'enfants ayant été constitutif de «traitements inhumains et dégradants» à l'égard de ces enfants.

Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies qui contrôle l'application de la Convention Internationale des droits de l'enfant, le rappelle régulièrement: **La détention d'un enfant au motif de statut migratoire de ses parents est une violation des droits de l'enfant.** Elle est contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Pourtant,
des enfants sont enfermés en zone d'attente

Qu'est-ce qu'une zone d'attente ?

Les zones d'attente sont des espaces délimités situés aux frontières françaises (dans les aéroports, les ports, les gares...). L'administration peut y maintenir **pendant 90 jours maximum** (sauf exception) des personnes étrangères auxquelles on refuse le droit d'entrer en France (par exemple parce qu'il leur manque un document comme un visa).

En 2018, d'après les statistiques de la police aux frontières, il y a eu 513 mineurs enfermés dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, dont 134 mineurs non accompagnés.

Pourtant,
des enfants sont enfermés dans des CRA

Les centres de rétention administrative (CRA) sont des lieux fermés où l'administration peut maintenir **pendant 90 jours maximum** des personnes étrangères auxquelles la France refuse le droit de séjourner sur son territoire. Il s'agit généralement d'une étape avant l'éloignement forcé vers un autre État.

En 2018, 208 enfants ont été placés en CRA en France métropolitaine. Parmi eux,

- 24% avaient moins de 2 ans
- 36% avaient entre 2 et 6 ans
- 26% entre 7 et 12 ans
- 14% entre 13 et 17 ans

On en dénombrait 1221 en outre-mer

Explique-moi, comme si j'avais cinq ans...

Contenu rédigé par



... le fonctionnement des élections européennes

C'est quand?

26 MAI
Les prochaines élections européennes ont lieu le **dimanche 26 mai en France** (le 25 mai dans certains territoires d'outre mer et pour les expatriés sur le continent américain).

La plupart des Etats membres de l'Union européenne votent ce jour. D'autres (Pays-Bas, Irlande, Lettonie...) l'organisent les 23, 24 ou 25 mai.

Qui participe?

Les électeurs des **28 Etats membres** doivent participer à ce scrutin au suffrage universel direct... y compris le Royaume-Uni. Sauf s'il quitte l'Union européenne d'ici là: le Brexit, qui devait initialement avoir lieu le 29 mars, a en effet été repoussé.

En France, il faut être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques, et s'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 pour pouvoir voter.

Qui élit-on?

751 députés européens, qui siègeront au Parlement européen de Strasbourg. Parmi eux, 74 représenteront les Français. Une fois le Royaume-Uni parti (avant ou pendant la prochaine législature), les chiffres changeront: ce seront 705 députés européens dont 79 pour la France.

Les 5 députés français supplémentaires seront élus le 26 mai comme les autres, mais devront attendre le Brexit pour siéger...

Où?

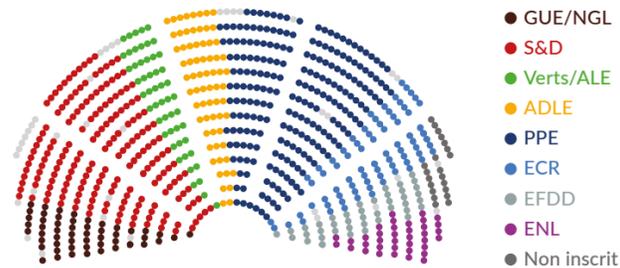
En France, contrairement aux élections précédentes, il n'y aura qu'une **seule circonscription nationale** en 2019. Les Corses, les Bretons, les Franciliens et les Polynésiens auront donc à choisir entre les mêmes candidats.

Pour combien de temps?

Les députés européens sont élus pour une durée de 5 ans.

PARTIS ET GROUPES POLITIQUES

Les 79 eurodéputés français seront issus de plusieurs listes. Ils rejoindront ensuite les différents groupes politiques du Parlement européen. Aujourd'hui, ceux-ci sont au nombre de huit, de l'extrême gauche à l'extrême droite:



Actuellement, les deux principales forces de l'hémicycle strasbourgeois sont:

- la droite conservatrice (Parti populaire européen, 217 sièges), dans laquelle on trouve notamment des membres du parti français Les Républicains
- le centre-gauche (Alliance progressiste des socialistes et démocrates, 187 sièges), où figurent des membres du Parti socialiste français.

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen a un rôle important au sein de l'Union européenne. Il vote les lois et le budget européen, et exerce un contrôle politique de la Commission européenne.

Parmi les institutions européennes, trois interviennent dans la plupart des décisions:

La Commission européenne propose les textes de loi. Elle est composée d'un commissaire européen par Etat.

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne (qui rassemble les ministres des Etats membres, à ne pas confondre avec le Conseil européen) modifient et votent ces propositions. Pour qu'une loi soit adoptée, Parlement et Conseil doivent s'accorder sur la même version.

Une fois adoptée par l'UE et après un délai pour que les Etats l'intègrent dans leur droit, la loi s'applique partout en Europe.



Mettez fin à l'enfermement des enfants
Vous avez la clé

Utilisez-la ici www.unicef.fr/VousAvezLaCle



On n'enferme pas un enfant.
Point.





Crédits : MoiraM

DOIT-ON DÉCIDER DES TAXES À L'UNANIMITÉ ?

Le regard de Nariz

Comment l'Union européenne prend-elle des décisions en matière de taxes?

Considérées comme l'expression de la souveraineté nationale, les taxes représentent une source de ressources importantes pour les budgets nationaux. Les membres de l'UE se sont donc accordés pour que chaque État membre représenté au Conseil européen ait la possibilité d'opposer son propre veto à la mise en oeuvre d'une taxe à l'échelle européenne. Les décisions en matière de législation fiscale doivent donc être prises unanimement par les 28 États membres.

Pourquoi ce système entraîne un véritable défi législatif?

Avec l'élargissement de l'Union européenne, le nombre d'États membres représentés au Conseil européen a augmenté... altérant au passage le système de prise de décision en matière de fiscalité. Les défis, le contexte institutionnel et les processus de décision ont ainsi beaucoup évolué dans l'UE favorisant de plus en plus le vote à majorité qualifiée plutôt que la règle de l'unanimité. Cette règle est progressivement devenue une exception.

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Longtemps laissée de côté, la règle de l'unanimité a été récemment remise en cause par la Commission européenne qui propose un passage progressif au vote à majorité qualifiée pour les questions de fiscalité, et cela sans modifier les Traités. Alors, bonne idée ?



1 S'INFORMER

la première étape pour te forger ton opinion

LE SYSTÈME DE VOTE AU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Il existe 4 grandes institutions politiques au sein de l'Union européenne...



LE PARLEMENT EUROPÉEN

Élus tous les cinq ans au suffrage universel, les 751 eurodéputés siègent au parlement en fonction de leur appartenance politique. C'est le seul organe directement élu au sein de l'UE. Celui-ci partage les pouvoirs législatifs et budgétaires de l'Union avec le Conseil. Le Parlement européen ne peut pas proposer de loi contrairement à la Commission.



LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union. Elle est composée d'un commissaire européen par État membre (soit 28) désigné par le conseil. La Commission se charge de faire des propositions de loi puis de veiller à sa bonne application au sein de l'Union. On lui confère généralement le rôle de "gardienne des traités".

Ouvert en 2016 à Bruxelles, le bâtiment Europa est le siège principal du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne



LE CONSEIL EUROPÉEN

Il réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que le président du Conseil européen et le président de la Commission. Il se réunit quatre fois par an pour définir les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne.

Attention à ne pas confondre le Conseil européen et le Conseil de l'UE. S'ils siègent bien au même endroit, ils n'ont pas les mêmes fonctions.

LE CONSEIL DE L'UNION

Également appelé « le Conseil » ou « le Conseil de l'Union européenne », le Conseil est l'organe institutionnel détenant des pouvoirs exécutifs et législatifs au sein de l'UE. Celui-ci représente les gouvernements des États membres tandis que le Parlement européen représente les citoyens de l'UE.

Quel est son rôle ?

Il a notamment pour rôle de négocier et adopter les textes législatifs, de coordonner les politiques des États membres et d'adopter le budget de l'UE conjointement avec le Parlement européen.

Qui le compose ?

Il est composé par les ministres nationaux de chaque pays de l'UE, réunis en 10 formations différentes, en fonction des sujets traités.

Où siège-t-il ?

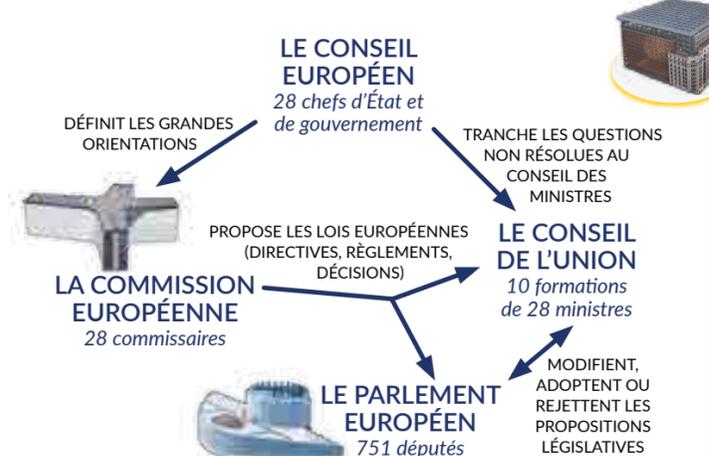
Le Conseil de l'Union est présent à Bruxelles où il siège avec le Conseil européen au bâtiment Europa.

Comment fonctionne-t-il ?

Selon les domaines concernés, les décisions sont prises de différentes façons :

Le vote à la majorité simple	Le vote à la majorité qualifiée	Le vote à l'unanimité
La majorité simple est utilisée pour les votes non législatifs et requiert le vote favorable de 15 États membres sur 28.	La majorité qualifiée requiert 55% des États membres représentant au moins 65% de la population de l'UE.	Le vote à l'unanimité requiert que tous les votes soient favorables. Il est utilisé pour les domaines considérés sensibles.

COMMENT S'ORGANISENT LES RÔLES AU SEIN DE L'UNION ?



source : touteurope.eu

2 SE POSITIONNER

L'UE DEVRAIT DÉFENDRE LA COMPÉTITION DES POLITIQUES FISCALES



Tribune rédigée par

KAI WEISS

Coordinateur de recherche et de communication externe, Austrian Economics Center, Institut de Friedrich A. v. Hayek

En ce début d'année, la Commission européenne a de nouveau plaidé en faveur d'un remplacement de la règle de l'unanimité par un système de majorité qualifiée. Plusieurs domaines sensibles seraient impactés par ce changement, notamment la politique étrangère et la défense. Mais c'est surtout en matière de politique fiscale que cette attaque de la Commission a suscité le plus grand

tollé. Alors que certains pays tels que la France soutiennent cette réforme, bien d'autres, principalement des pays Nordiques et Baltes, se rebellent contre ces propositions.

Ce n'est pas très surprenant. En effet, ces États craignent que l'abolition de l'unanimité sur ces questions

transférerait la politique fiscale aux mains de Bruxelles. Cela menacerait la souveraineté nationale (qui est cruciale en matière de politiques fiscales et économiques), et pourrait mener à une harmonisation des taux d'imposition (avec l'exemple du taux minimum d'imposition des sociétés qui a déjà été proposé par Bruno Le Maire, le ministre français des Finances).

L'UE et les États membres devraient à l'inverse défendre le principe de l'unanimité en matière fiscale tel un bastion contre la croissance incessante de la centralisation. Non pas uniquement parce que le pouvoir d'établissement des taxes

C'est un bastion contre la croissance incessante de la centralisation

est un principe fondamental de la souveraineté, bien que cela soit vrai. Mais aussi et surtout parce que la règle de l'unanimité en matière fiscale protège la compétition fiscale. Dans la plupart des pays du monde occidental, le fardeau des taxes atteint aujourd'hui des niveaux astro-

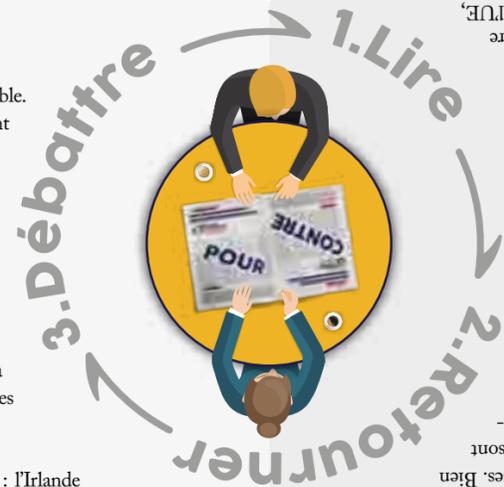
nomiques, dépassant parfois les 50 % - ce qui signifie qu'un individu ou une entreprise quelconques doivent verser à l'État la moitié de leurs revenus. Cette réalité ne concerne pas uniquement les « grandes entreprises ». Elle touche également la petite entreprise, le travailleur rémunéré au salaire moyen, ou le travailleur d'usine. Une des solutions pour éviter que cette situation n'empire - et un moyen de rendre imaginables des poches d'air où les taxes seraient moins étouffantes - est la compétition fiscale.

Quand la libre-circulation existe entre plusieurs pays - comme aujourd'hui dans l'UE - la compétition entre les

états est inévitable. Ceux qui offrent le meilleur environnement de vie, de travail, de marché... rallient les gens à leur cause. Tôt ou tard, cette réalité obligera les autres états à offrir des avantages équivalents.

Un bon exemple : l'Irlande (ou encore l'Estonie et la Lettonie). Ces pays ont offert une baisse des taxes et ont ainsi attiré des entreprises et des individus chez eux. La question qui se pose à la Commission est donc la suivante : doit-on laisser la compétition intacte et forcer l'Allemagne et la France à suivre le mouvement et réduire leurs taxations, ce qui permettrait aux personnes de garder une plus grande part de leurs revenus et relancerait la croissance économique ? Ou bien doit-on forcer tous les états à établir de forts taux d'imposition, ce qui chasserait les individus hors d'Europe ? ■

POUR



- Aux élections, voter pour des partis européens qui demandent l'abrogation du principe d'unanimité de l'UE
- Soutenir les organisations (médias, ONG) qui dénoncent les scandales fiscaux au sein de l'UE
- Signer les pétitions soutenant les taxes bloquées par le principe d'unanimité (taxe Gafa...)
- Se renseigner sur le système de vote du Conseil de l'UE (Toute l'Europe.eu...)

3 S'ENGAGER

La mondialisation et la numérisation permettent aux états membres d'échapper aux taxes. Les esquives des taxes entraînent une perte de près d'1,5 des rendements annuels pour l'UE. Les projets importants de politiques fiscales au niveau européen manquent de subventions.

L'essentiel en 3 points

Aujourd'hui, n'importe quel état membre peut bloquer, à lui seul, souveraineté sur une question aussi cruciale que celle de la taxation. Cependant, les choses sont bien différentes dans les faits : la mondialisation et la numérisation impliquent désormais de répondre et de s'adapter rapidement. La règle de l'unanimité est régulière-ment justifiée par l'idée que les états

Au contraire, certains États de l'UE ont même volontairement adapté leurs législations fiscales au détriment des autres États. Soit par des taux d'imposition particulièrement faibles pour les sociétés et les capitaux, via des traités-concordances est liée aux coûts élevés des déficits fiscaux, qui sont finalement supportés par le secteur public. Cela signifie aussi que des projets de politiques sociales et d'avancées socio-politiques manquent de subventions. La Commission relève que l'Assiette

Concernant la taxation des entreprises, membres névriste donc que sur le papier. La souveraineté des états avec des paradises fiscales (pas de taxe de double taxation conclus les boîtes fantômes), soit par des accords préférentiels d'exemption (tels que sociétés et les capitaux, via des traités-concordances est liée aux coûts élevés des déficits fiscaux, qui sont finalement supportés par le secteur public. Cela signifie aussi que des projets de politiques sociales et d'avancées socio-politiques manquent de subventions.

La règle de l'unanimité est telle que des projets importants de politiques fiscales se retrouvent bloqués ou sévèrement retardés au niveau européen. Cette position de la Commission en faveur d'une simplification et d'une démocratisation doit être très bien accueillie.

La règle de l'unanimité est telle que des projets importants de politiques fiscales se retrouvent bloqués ou sévèrement retardés au niveau européen. Cette position de la Commission en faveur d'une simplification et d'une démocratisation doit être très bien accueillie.

La règle de l'unanimité est telle que des projets importants de politiques fiscales se retrouvent bloqués ou sévèrement retardés au niveau européen. Cette position de la Commission en faveur d'une simplification et d'une démocratisation doit être très bien accueillie.

La règle de l'unanimité est telle que des projets importants de politiques fiscales se retrouvent bloqués ou sévèrement retardés au niveau européen. Cette position de la Commission en faveur d'une simplification et d'une démocratisation doit être très bien accueillie.

PETRA VÖLKNER
Tribune rédigée par

Cheffe du bureau de Bruxelles, Chambre fédérale autrichienne du travail

UN SYSTÈME LÉGISLATIF PLUS SIMPLE ET DÉMOCRATIQUE POUR L'UE

2 SE POSITIONNER

3 S'ENGAGER

- Se renseigner sur le système de vote du Conseil de l'UE (Toute l'Europe.eu...)
- Lire les travaux de recherche de l'Austrian Economic Center sur la compétition fiscale
- Questionner l'efficacité de l'harmonisation fiscale en relayant cette tribune
- Aux élections, voter pour des partis européens qui défendent le principe d'unanimité

QUI PROPOSE QUOI... SUR L'EUROPE SOCIALE ?

↳ Noms des partis français

↳ Noms des groupes politiques du Parlement européen

- 

Le Parti Communiste Français → **Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique**

 - Mettre en place un système européen de salaire minimum
 - Créer un taux minimum et maximum de cotisations sociales en Europe
- 

La France Insoumise → **Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique**

 - Abolir la directive sur le détachement des travailleurs
 - Instaurer un SMIC dans chaque pays européen à 75% du salaire médian et un salaire maximum européen
- 

Génération.s → **Printemps européen**

 - Créer un ISF européen et une taxe sur les transactions financières pour redistribuer les richesses
 - Créer un salaire minimum dans chaque pays européen et les bases d'un revenu universel européen
- 

Europe Ecologie Les Verts → **Les Verts / Alliance Libre Européenne**

 - Créer un SMIC européen à 60% du salaire médian dans chaque pays et un salaire maximum
 - Inscrire le droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux
- 

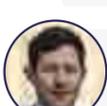
Place Publique - Parti Socialiste - Nouvelle Donne → **Socialistes & Démocrates**

 - Créer un impôt européen sur les hauts patrimoines
 - Créer un SMIC dans chaque pays européen à 70% du salaire médian pour parvenir à un SMIC européen
- 

LaRem - Agir - MoDem → **Alliance des Libéraux et des Démocrates pour l'Europe**

 - Réformer le travail détaché en instaurant un bouclier social garantissant la même rémunération sur le même lieu de travail,
 - Créer un salaire minimum européen adapté à chaque pays
- 

UDI : L'UDI → **Alliance des Libéraux et des Démocrates pour l'Europe**

 - Réformer la directive sur le détachement des travailleurs pour que les travailleurs touchent le même salaire et les entreprises payent les mêmes charges sociales
- 

Les Républicains → **Parti Populaire Européen**

 - Réviser la directive sur le détachement des travailleurs
- 

Debout la France → **Les Conservateurs et Réformistes Européens**

 - Annuler la directive sur le détachement des travailleurs
 - Conditionner l'accès au marché commun européen à une harmonisation sociale et à la loyauté commerciale entre partenaires européens
- 

Le Rassemblement National → **Europe des Nations et des Libertés**

 - Abroger la directive sur le détachement des travailleurs
 - Intégrer la lutte contre le chômage dans le mandat de la Banque Centrale Européenne

Quelques mots sur... la directive sur le détachement des travailleurs :
La directive sur le détachement des travailleurs a été mise en place en 1996 et permettait à une entreprise européenne d'envoyer certains de ses salariés travailler temporairement dans un autre Etat de l'Union. Ces "travailleurs détachés" sont soumis aux mêmes conditions de travail que les autres travailleurs du pays d'accueil, mais les charges sociales sont payées dans le pays d'envoi. Cette directive est controversée car elle engendrerait selon certains un "dumping social" puisqu'elle créerait une concurrence déloyale entre les travailleurs nationaux et les travailleurs détachés moins chers. C'est pourquoi elle a été récemment révisée. La révision adoptée le 29 mai 2018 prévoit de limiter à 12 mois la durée du détachement, de reconnaître le principe "à travail égal, salaire égal, sur un même lieu de travail", d'appliquer aux travailleurs les conventions collectives du pays d'accueil, et d'exclure le secteur du transport routier du champ d'application de la directive.

Ce contenu est financé par:

FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

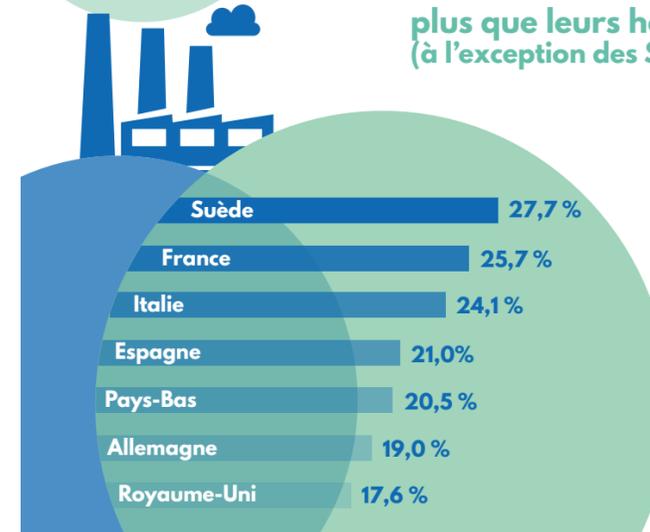
Pourquoi ?
France Stratégie, institution publique, souhaite diffuser plus largement le résultat de ses travaux. C'est pour nous un moyen d'apporter un contenu intéressant à nos lecteurs, et une source de revenus complémentaires.

FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.



L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Les industriels français investissent plus que leurs homologues européens (à l'exception des Suédois)

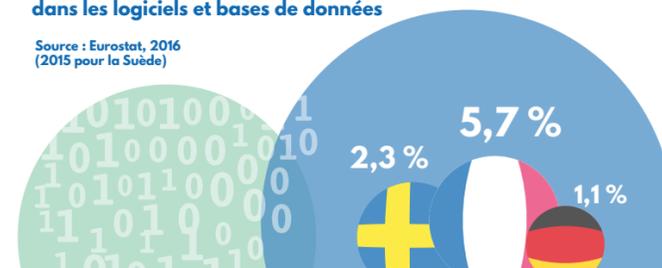


Formation brute de capital fixe exprimée en points de valeur ajoutée
Source : Eurostat, 2016 (sauf 2015 pour l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède)

Un taux d'investissement immatériel surpassant celui des autres pays européens

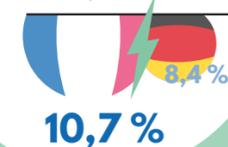
La France est numéro 1 de l'investissement dans les logiciels et bases de données

Source : Eurostat, 2016 (2015 pour la Suède)

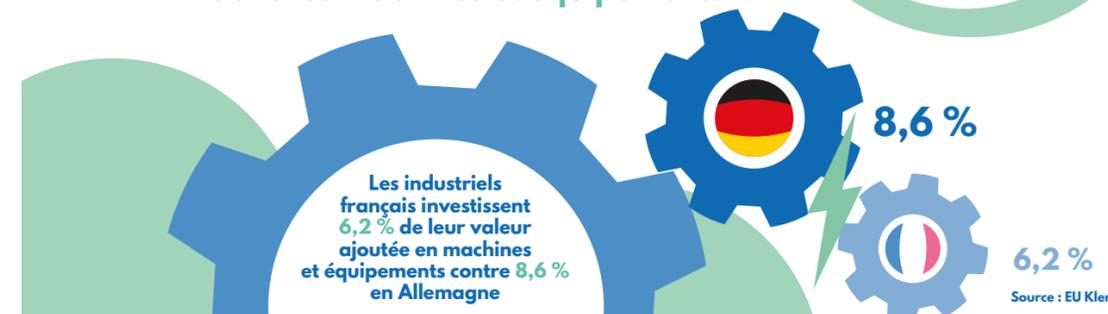


Un taux d'investissement en R&D plus élevé qu'en Allemagne

Source : Eurostat, 2016



Mais un moindre investissement dans les machines et équipements



Source : EU Klems, 2015

Retrouvez la note sur www.strategie.gouv.fr



Crédits : Sergey

FAUT-IL BANNIR LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE ?

Qu'entend-on par « plastique à usage unique » ?

Les plastiques à usage unique concernent les produits plastiques qui ne sont utilisés qu'une seule fois avant d'être jetés (bouteilles plastiques, touillettes pour café, sacs en plastique ou pailles). Près de 150 millions de tonnes de ces plastiques sont produites chaque année dans le monde. Cela représente la moitié de la production mondiale de plastique... et seulement 10 à 13 % des plastiques mondiaux sont recyclés.

source : ONU Environnement et Plastic Free Challenge

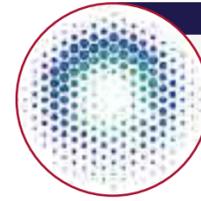
Pourquoi sont-ils controversés ?

La plupart des produits plastiques proviennent du pétrole. Ce matériau n'est donc pas biodégradable et relâche dans l'atmosphère les produits chimiques utilisés pour le renforcer. Ces particules s'immiscent ensuite dans l'eau, la nourriture et ont déjà été détectées dans nos systèmes sanguins. Les déchets plastiques sont facilement emportés vers les mers et les océans, polluant ainsi les eaux et les plages tout en menaçant les espèces marines. Le plastique représente en effet 70 % des déchets marins.

source : Commission européenne

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Afin de lutter contre la pollution marine, la Commission Européenne a proposé de bannir la plupart des plastiques à usage unique les plus utilisés et les plus polluants. Les producteurs devront également participer aux coûts de recyclage et de gestion des déchets, ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation concernant par exemple les mégots, ou les emballages plastiques. D'ici 2025, les états membres devront être en mesure de collecter 90 % des plastiques à usage unique. Cette directive a été adoptée par le Parlement européen le 27 mars dernier. Mais est-ce une solution vraiment efficace ?



Tribune rédigée par

LARISSA COPELLO DE SOUZA

Militante pour consommation et production zéro déchet, Zero Waste Europe

Préparer la voie d'une production et d'une consommation durables des plastiques

En matière de plastiques, et particulièrement de ceux à usage unique, le recyclage n'est pas suffisant. La production de plastique a été multipliée par 20 dans les cinquante dernières années, et l'on s'attend à ce qu'elle continue de s'accroître. Les plastiques à usage unique ou à durée de vie limitée sont ceux dont on se débarrasse le plus, les moins recyclables, et ceux qui posent le plus de problèmes en matière de santé, d'écosystèmes et d'économie.

En effet, la plupart des plastiques que nous utilisons sont prévus pour avoir une durée d'utilisation très courte, parfois même de seulement quelques minutes. Bien que des initiatives intensifient les taux de collecte et de recyclage, ces solutions a posteriori ne sont pas suffisantes pour résoudre la crise de la pollution causée par le plastique. La

production de plastique est tout simplement trop importante. Nous devons remonter à la source du problème pour le résoudre. Les décisions de régulation (telles que les interdictions) concernant les plastiques à usage-unique sont des exemples de solutions prises en amont qui peuvent aider à combattre la pollution et paver la voie d'un changement en profondeur de notre système économique, de la manière dont nous consommons des ressources et générons des déchets.

Pour Zero Waste Europe (ZWE), c'est notre consommation de matériaux dans son ensemble qui doit nécessairement connaître une telle transformation. Dans le cas du plastique, comme pour tous les autres matériaux, l'usage unique n'a pas de sens. Nous devons basculer vers une production et une consommation

durables qui nous permettraient de respecter nos environnements, mais aussi la santé de nos populations et de nos écosystèmes, et faire le lien avec une économie plus circulaire (où l'incinération et l'enfouissement ne sont pas des options). L'intérêt de nos gouvernements est de donner la priorité aux investissements qui se concentrent sur des produits résilients de grande qualité plutôt que sur des produits d'application à court-terme.

Réduire les plastiques à usage unique n'est pas seulement nécessaire et faisable. Une telle entreprise permettrait aussi de relancer l'économie locale, d'économiser les coûts de gestion des déchets – ce qui a été mis en avant par le rapport de l'ONU

sur l'environnement – selon lequel, « l'interdiction des plastiques à usage unique peut constituer une avancée vers une politique globale visant à réduire la création de déchets plastiques et à remplacer les plastiques à usage unique par des alternatives plus durables et respectueuses de l'environnement. »

Réduire les produits plastiques à usage unique, rendre plus responsable la conception du plastique (longue-durée, réutilisable, recyclable, libéré de produits toxiques...), investir dans des politiques de prévention des déchets telles que la réutilisation ; sont autant d'étapes indispensables pour limiter la pollution plastique et assurer une gestion durable des ressources. ■

Une solution en amont qui peut aider à combattre la pollution



Tribune rédigée par

MATHY STANISLAUS

Chercheur en économie circulaire, World Resources Institute

On ne résoudra pas ce problème systémique

L'utilisation des plastiques à usage unique a atteint des sommets dans les dernières décennies...et nos capacités à les recycler restent réduites. Il est donc encourageant de constater que des gouvernements promulguent des lois luttant contre les plastiques à usage unique. Malheureusement, alors que ces lois réduiront peut-être la partie la plus visible de la pollution, elles pourraient le faire aux dépens d'autres impacts environnementaux. En effet, la production de sacs plastiques jetables nécessitent moins de ressources (terres, eau, émissions de CO2...) que celle de sacs réutilisables en papier ou en coton – et de loin.

Ne nous contentons pas de bannir les mauvais produits

Par exemple, le ministère danois de l'Environnement et de l'alimentation a démontré qu'il faudrait réutiliser non moins de 43 fois un sac en papier pour que l'impact environnemental de sa production soit égal ou moindre à celui de l'utilisation unique d'un sac plastique jetable. Un sac en coton bio doit lui être réutilisé 20 000 fois. Cela reviendrait à utiliser quotidiennement le même sac en coton pendant 55 ans. (Il faut noter que ces chiffres comprennent l'impact du sac sur l'utilisation d'eau, la production de CO2, l'utilisation de terres... mais pas celui sur la pollution plastique).

Cette interdiction est également de plus en plus populaire. Mais elle semble ré-

soudre le problème de la pollution plastique sans s'intéresser aux problèmes systémiques. En tant que société, nous devrions réfléchir globalement aux produits que nous utilisons et à leurs impacts. Nous ne pouvons pas nous contenter de bannir les mauvais produits – nous devons investir dans des initiatives. Les gouvernements doivent faire équipe avec l'industrie pour aborder ces problèmes systémiques. Nous devons investir dans un remaniement du plastique pour qu'il puisse facilement être décomposé à une échelle moléculaire et refabriqué en un nouveau plastique de même qualité. C'est l'essence même d'un système en circuit fermé. Nous devons développer de meilleures technologies de recyclage qui peuvent aborder le plus grand obstacle au recyclage des plastiques : près de 25 % des

plastiques collectés sont pollués et donc inutilisables. Nous devons réorienter les budgets gouvernementaux dans de telles infrastructures et politiques nécessaires à l'émergence de telles solutions systémiques. Une fois que ces technologies auront été déployées à une large échelle, nous pourrions commencer à nous ré-approprier la valeur économique des plastiques, inciter à leur récupération et réutilisation, tout en réduisant la pollution plastique et la surconsommation de ressources naturelles.

Les interdire sans aucune autre action importante est insuffisant devant l'ampleur de la tâche. De plus, une telle solution pourrait avoir comme effet non-intentionnel de réduire les efforts des populations et des gouvernements (investissements, politiques globales et innovations).. ■

CONTRE

La réalisation de ce contenu est financée par l'AFD.

Pourquoi ?
De nombreux débats ne sont pas binaires. Avec l'AFD, nous avons voulu explorer le futur de la lutte pour le climat à partir de témoignages. C'est un débat d'un style différent que nous trouvons intéressant de vous proposer.

En 2050, la lutte contre le changement climatique aura-t-elle encore un sens ?

À l'heure où jeunes et moins jeunes sillonnent la France au gré des marches citoyennes pour le climat, la prise de conscience de l'urgence climatique ainsi que du rôle à jouer de chacun semble de plus en plus partagée.

Si les effets du changement climatique commencent à se faire ressentir en France, ils sont depuis longtemps une réalité pour d'autres. Des petits États insulaires aux pays arides d'Afrique subsaharienne, les phénomènes naturels violents et récurrents touchent de plein fouet les populations les plus pauvres.

Dans ce monde interconnecté, les enjeux de développement durable dépassent les frontières. Le climat en est une parfaite illustration.

Alors que le climat est aujourd'hui au cœur du débat, la grande question réside dans notre capacité collective à le préserver. 2050 est régulièrement évoquée comme un seuil : si l'on veut limiter le réchauffement climatique global à +1,5 °C, il faut que notre société ait atteint la neutralité carbone à cette date.

En 2050, la lutte contre le changement climatique aura-t-elle encore un sens ?
N'aura-t-elle plus de sens parce que la société aura atteint la neutralité carbone ? Ou sera-t-il trop tard ?

Le débat est ouvert.

Myriam DAHMAN-SAIDI

Chargée de mission Finance Climat et Partenariats à l'AFD



Dans son dernier rapport, le GIEC indique que limiter le réchauffement climatique à +1,5° nécessitera d'atteindre en 2050 la « neutralité carbone », c'est-à-dire le point d'équilibre entre la quantité de gaz à effet de serre émise et la capacité de stockage de la Terre. Cette neutralité se prépare dès maintenant, grâce à la définition d'une stratégie de long terme sur des secteurs clefs comme l'énergie, le transport ou l'agriculture, et l'AFD accompagne une vingtaine d'États dans ce travail. Les choix qui seront faits, en particulier dans les grands projets d'infrastructure des pays en développement et émergents, détermineront l'atteinte de cet objectif, car investir dans une centrale à charbon ou dans de l'énergie solaire ou hydraulique enferme les pays dans une trajectoire plus ou moins émissive pour plusieurs décennies.

Pour autant, je ne pense pas qu'en 2050 la question climatique sera « réglée » mais qu'au contraire elle se trouvera au cœur de toutes nos décisions. Il ne s'agit pas seulement d'une lutte qui prendrait fin en 2050 et que l'on aurait gagnée ou perdue selon où l'on se situe sur l'échelle des degrés supplémentaires, mais d'une évolution à la fois de nos économies et de nos modes de vie vers un modèle bas-carbone et résilient.

Ce passage d'actions ciblées à une vision globale se retrouve au centre de la stratégie climat de l'AFD. On est passé d'une ambition de « faire de bonnes choses » – avec l'objectif que la moitié des projets financés soient en lien avec le climat, par exemple dans les énergies renouvelables, les transports en commun, l'efficacité énergétique des bâtiments – à celle de « faire les choses bien » – où tout en gardant le premier objectif, on ajoute celui que chaque projet financé s'inscrive en plus dans une trajectoire du pays compatible avec notre environnement. D'ici à 2050, ce sont l'ensemble des financements – du nord et du sud, publics et privés – qui devront être alignés avec l'Accord de Paris. Et on sent les prémices de cette « redirection des flux financiers » qu'appelle l'Accord de Paris, que ce soit à travers l'émission d'obligations vertes (des fonds qui ne peuvent être utilisés que pour le climat), les initiatives incitant les banques privées à financer plus de projets verts, l'implication des banques centrales, etc...

Enfin, même dans un monde à +1,5°, les effets du changement climatique seront présents et demanderont des efforts continus en matière d'adaptation et de résilience.



Matthieu TORDEUR

Explorateur

Je ne suis pas un spécialiste du climat. Néanmoins, j'ai eu la chance de découvrir des endroits désertiques et insolites du globe, où j'ai pu constater certaines réalités. Ce sont ces constats qui me donnent l'impression que l'on va dans le mur. Je suis hélas persuadé que dans 30 ans, la situation n'aura pas beaucoup changé.

Certes, on remarque aujourd'hui des avancées sur la question du climat. Mais ce sont davantage des « petits pas », pour reprendre une expression récemment utilisée, qu'un changement radical de société. En résumé, nous ne changeons pas assez vite. Il est impératif de prendre conscience que nous devons changer radicalement nos habitudes, comme la génération de nos parents l'a fait avec la sécurité routière.

Concernant la situation actuelle, je suis à la fois optimiste et pessimiste. Optimiste, car les solutions existent. Mais pessimiste, car je ne vois pas de réelle volonté de changer le système en place. Au cours de mes voyages, j'ai pu constater des changements tangibles et notre impact sur l'environnement et le climat : le Sahara qui s'étend, des glaciers qui reculent, des plages polluées... Et pourtant, dans les zones qui subissent le plus le changement climatique, les conditions matérielles ne leur permettent pas de faire de l'environnement une priorité : comment se préoccuper du climat lorsqu'on peine à survivre ?

A l'inverse, au Groenland, la population subit de plein fouet le réchauffement climatique, très visible, et qui met en danger leur style de vie traditionnel... tout en étant pour eux une source d'opportunités (exploitation des ressources souterraines, cultivabilité des terres...). En fait, tant que les perturbations du climat ne toucheront pas physiquement les habitants des pays riches, la situation a peu de chances de changer. L'humain se sent surpuissant. Nous avons marché sur la Lune ; inconsciemment on s'imagine qu'on pourra trouver la solution magique pour inverser rapidement la tendance, pour le climat comme pour le reste.

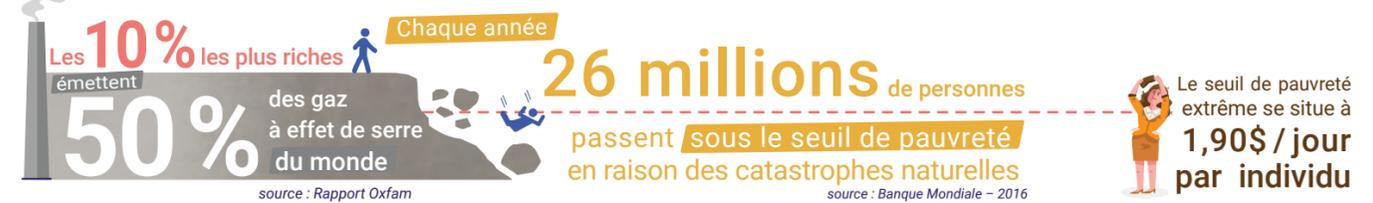
Par conséquent, je pense que dans 30 ans, la situation sera peu différente d'aujourd'hui en ce qui concerne la lutte pour le climat : la problématique sera plus que jamais d'actualité, mais les enjeux seront démultipliés, car la situation sera bien pire. La tâche paraît immense ! Il y a encore quelques années de combat devant nous.

Un changement climatique inégal



Les effets du dérèglement climatique

- Les gaz à effet de serre piègent le rayonnement infrarouge émis par la Terre...
- ... qui provoque une augmentation de la température de l'air et de l'eau...
- ... entraînant une élévation du niveau des mers et renforçant l'intensité des phénomènes météorologiques...
- ... qui accroissent le nombre et la durée des catastrophes climatiques...
- ... et affectent plus durement les populations les plus vulnérables.



Émissions vs impacts : une répartition inégale

LÉGENDE

Emissions de CO2 en kilotonne (kt) par pays



1 TONNE DE CO2 ÉQUIVAUT À :
✈️ 1 aller-retour Paris-New York en avion
🥩 100 kilos de viande bovine
📧 1/5 des mails envoyés quotidiennement

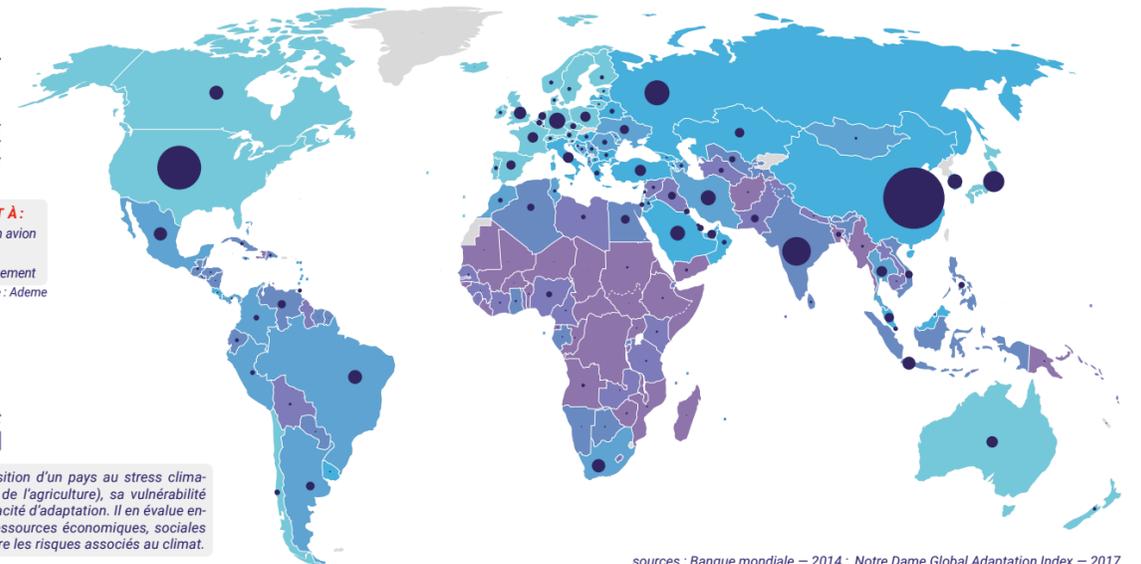
source : Ademe

Indice ND-Gain

mesure de la vulnérabilité d'un pays en fonction de sa capacité à faire face au changement climatique



L'indice ND-GAIN calcule l'exposition d'un pays au stress climatique (ex : dépendance vis-à-vis de l'agriculture), sa vulnérabilité aux chocs climatiques et sa capacité d'adaptation. Il en évalue ensuite le degré de préparation (ressources économiques, sociales et gouvernementales) pour réduire les risques associés au climat.



sources : Banque mondiale – 2014 ; Notre Dame Global Adaptation Index – 2017

Qu'en pense la jeunesse ?



POUR OU CONTRE UNE ARMÉE EUROPÉENNE ?

Comment l'UE se défend-elle aujourd'hui ?

Aujourd'hui, la défense de l'UE repose majoritairement sur l'OTAN, dont 22 de ses pays membres (sur 29) sont européens. En 2002, l'UE et l'OTAN signent une déclaration commune sur une politique européenne de sécurité et de défense (la PSDC) qui confirme leur collaboration politique et militaire. L'UE n'a donc pas d'armée européenne réelle, seulement des forces mobilisées conjointement pour certaines opérations. Seuls la France et le Royaume-Uni ont une capacité concrète d'intervention et un budget militaire plus conséquent. Chaque pays oeuvre lui-même à sa défense.

Sources : Le Taurillon, Toute l'Europe

Armée européenne : un projet nouveau ?

L'idée d'une défense européenne n'est pas nouvelle. Au début des années 1950, la France, l'Allemagne et l'Italie voulaient donner naissance à la Communauté Européenne de la Défense (CED) mais le projet est rejeté par l'Assemblée nationale. Elle a ensuite continué d'être évoquée par différents dirigeants européens. En avril 2016, François Hollande appelait déjà de ses vœux une « Europe de la défense » pour lutter contre le terrorisme.

Sources : ARTE, Euractiv

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Mi-novembre, Emmanuel Macron évoquait la nécessité de mettre en place une « vraie armée européenne » pour faire face à la Russie et ne plus dépendre seulement des Etats-Unis concernant sa défense. Quelques jours plus tard, la chancelière allemande, Angela Merkel, soutient le président français et appelle à élaborer une vision en vue d'une armée européenne. Plusieurs politiques et spécialistes de la défense s'inquiètent du projet, tant pour la nécessité de modifier les traités, que pour son financement, son équipement ou encore le cadre du commandement.



Pour

Emma Farrugia

Avocate, Membre du Bureau exécutif de Jeunes Européens Fédéralistes (JEF Europe)

Deux sont complémentaires, vingt-sept c'est une foule !

L'idée d'une armée européenne commune n'est pas une nouveauté apparue ces dernières années. Cette discussion était en effet présente depuis la création du projet européen, qui était premièrement et avant tout une initiative pacifique.

Après de nombreuses années de petits progrès en ce qui est sans doute une des plus importantes fonctions du projet, l'Union Européenne a finalement regagné une volonté et un dynamisme politique pour réaliser cette ambition avec le président Macron et la chancelière Merkel, tous deux appelant en novembre 2018 à créer une armée européenne commune.

La responsabilité que nous avons à continuer d'assurer la paix et la stabilité sur notre continent ne peut

pas être acquise en maintenant la coopération intergouvernementale entre les Etats membres - les limites d'un système décentralisé ont été atteintes. Aujourd'hui, les défis et les menaces auxquels l'Europe fait face sont simplement trop importants pour que chaque état membre les combatte seul.

Les menaces réelles et communes des nationalistes, populistes, le terrorisme et la criminalité organisée, les instabilités au Moyen-Orient et les régions de l'Afrique du Nord, et plus particulièrement, des Etats illibéraux comme la Russie, demande un renouvellement d'efforts des Etats membres. Cette situation peut être combattue uniquement par les capacités européennes et une autonomie stratégique.

En pratique, cela signifierait de créer une réelle union de défense en mettant en commun la recherche et les ressources techniques, financières et civiles pour avancer vers l'objectif de la création d'une force militaire Européenne et multi-nationale. Elle disposerait des capacités militaires et de planification propres aux domaines de la prévention de conflits et de la gestion des crises.

L'avantage d'avoir une approche solide et commune au lieu de vingt sept politiques de sécurité et de défense différentes préviendra une duplication de ressources, particulièrement dans le secteur de l'investissement pour la défense, qui augmenterait à son tour l'efficacité en temps de crise, les économies dans les budgets nationaux et qui renforcerait l'in-

fluence de l'UE à l'échelle globale. A part les menaces réelles auxquelles fait face l'UE sous l'administration du président Trump, la politique étrangère des Etats-Unis envers l'Europe change à grande vitesse, il est donc grand temps que l'UE arrête de compter sur les Etats-Unis pour être son protecteur. Au lieu de cela, elle doit faire plus pour protéger ses citoyens.

Grâce à une armée européenne commune, l'UE pourrait enfin agir indépendamment en gérant et en répondant aux crises de manière efficace, tout en rendant l'OTAN plus opérationnel dans son rôle de garant de la sécurité et de la défense en Europe. ■

Pourquoi une présentation différente ? Le Drenche a lancé un nouveau média : The Rift, pour débattre des sujets internationaux et européens en langue anglaise. Pour officialiser ce lancement, nous avons donné à ce débat, initialement publié sur therift.eu, l'identité visuelle de notre média nouvellement lancé.



Contre

Adriel Kasonta

Consultant politique et analyste en affaires étrangères, Adriel Kasonta Consulting

Afin de mesurer la faisabilité d'une « armée européenne », il faut étudier le concept d'armée avant d'explorer plus largement ce sujet. Si l'on s'en tient à la définition la plus basique d'une « armée », on comprend que cette notion est fortement liée aux questions de souveraineté et d'état nation. L'armée, soit le service armé d'un état nation, a toujours été utilisée pour renforcer l'unité nationale et le patriotisme. Si l'on accepte que l'armée est un des cœurs des institutions de l'état souverain, principalement utilisé comme une force extérieure, il paraît donc légitime de se demander comment une « armée européenne » pourrait voir le jour.

Alors que l'UE peut (et devrait) remplir son rôle de deuxième économie mondiale, il lui serait extrêmement difficile de concurrencer la raison d'état de ses

états membres si hétérogènes sur le plan historique, culturel et économique. Ainsi, plusieurs questions légitimes émergent autour de cette problématique :

Cette « armée européenne » aurait-elle ses propres troupes (comment seraient-elles régulées), ou bien aurait-elle plutôt recours aux contributions individuelles des états membres ?

Quelle serait l'ampleur de cette armée et pourquoi ?

Comment seraient prises les décisions organisant la direction et la mise en exécution de ses opérations militaires ?

Et surtout, comment serait-elle financée ?

Les modes de financement de cette armée joueraient un rôle crucial. Le cas des dépenses de l'OTAN donne un exemple inégalé de l'approche européenne concernant la budgétisation

Un projet coûteux et inutile pour l'UE

requis à un tel projet. Selon le rapport annuel de l'OTAN publié en Mars 2018, parmi les 29 membres de l'organisation internationale, seuls 7 d'entre eux atteignent le niveau de dépenses recommandé (2% du PIB). Vu l'état actuel des choses, cela n'encourage pas à penser que la défense fait partie des « priorités » pour l'Europe, et encore moins la création de sa propre armée.

La préoccupation la plus évidente est qu'une telle institution se superposerait inutilement aux structures déjà en place, et négligées, de l'OTAN, mais aussi, qu'elle concurrencerait cette dernière en matière de ressources militaires qui sont déjà si difficiles à obtenir. Actuellement, sous la « Politique Européenne de Sécurité Commune », des opérations militaires de l'UE peuvent être demandées à des fins de maintien de la paix,

prévention des conflits et renforcement de la sécurité internationale. Cette possibilité assure déjà suffisamment de pouvoirs à une alliance économique sans intentions hostiles.

Dans les faits, les Parlements nationaux des états membres continueront de jouer un rôle crucial dans les décisions de déploiement des soldats, et ils seront très réticents à l'idée de céder le moindre pouvoir substantiel lié à cette matière qui (pour l'instant) reste de ressort national.

Au lieu de gâcher l'argent de ses contribuables dans un projet coûteux et inutile, l'Union Européenne devrait plutôt le destiner à la recherche scientifique, à l'éducation, et à enfin s'impliquer sérieusement dans les structures existantes et salutaires de l'OTAN. ■



Crédits : besttravelvideo

You want to read this debate in VO? Go to TheRift.eu



EUROPE : FAUT-IL PLEURER QUAND ON ÉPLUCHE L'UNION ?

AVERTISSEMENT
 Cette page peut contenir de l'humour, de l'ironie, des bêtises et voire même des informations sérieuses. La rédaction décline toute conséquence sur votre vie professionnelle ou privée

JULIEN CARRANCE

Etudiant et membre de Révolte-toi Sorbonne

Par mes larmes, je raconte une histoire, je produis un mythe de la douleur, et dès lors je m'en accommode : je puis vivre avec elle, parce que, en pleurant, je me donne un interlocuteur emphatique qui recueille le plus « vrai » des messages » Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*.

N'ayez pas de pitié pour celui qui pleure. Enfant, nous pleurons d'être loin de nos parents. Ce sentiment de solitude nous est insupportable. Alors, on crie, on se roule par terre, on mord, on pleure.

Ce cri, nous le retrouvons dans la bouche des eurosceptiques. L'Europe nous ferait perdre nos traditions, nos valeurs, notre mère patrie. C'est la déliquescence de notre identité, la mort de notre âme, la fin d'une époque. Laissez les pleurer. Mais soyez polis, donnez-leur un mouchoir.

Oui, l'Europe n'a pas respecté le referendum de 2004. Oui, l'Europe n'a pas résolu les problèmes économiques de notre pays. Oui l'Europe a accouché de la pire des immondices : l'Eurovision.

Mais l'Europe n'est pas immuable. Elle

peut changer. Nous devons la changer pour répondre à une mondialisation toujours plus violente, toujours plus féroce. Comment répondre à la concurrence chinoise, américaine à l'échelle française ? Pour éviter de sombrer dans l'ultralibéralisme, il faut penser au niveau européen.

Ensemble, main dans la main, construisons l'Europe de demain. Sans pathos, sans chaudes larmes, sans scandales.

Alors plutôt que d'éplucher l'oignon pour pleurer, je vous propose autre chose. Epluchons l'Oignon pour cuisiner des pâtes italiennes, des Tortillas Espagnols, du Saumon Norvégien.

Retrouvons nous tous autour de la même table pour savourer les mets européens.

Vive la France, vive l'Europe.

Vive l'Oignon.



YORICK SECRETIN

Etudiant et membre de Révolte-toi Sorbonne

Europe : Faut-il pleurer quand on épluche l'Union ? Épluchons, épluchons ! Les pelures sont pourries, vous ne pleurerez pas !

Si l'Union porte en son nom l'idée même de s'associer, de donner vie à la fraternité et la solidarité par la réalisation de projets de vie en communs, qu'en est-il de cette Union ? Où sont les promesses faites d'une mixité culturelle, d'une solidarité entre les peuples, d'un avenir social commun et coopératif ? Rien. Le rêve des pères fondateurs était-il de prendre pour principe fondamental « la concurrence libre et non-faussée », le libre-échange irraisonné, le dumping social et environnemental, les délocalisations et autres enchantements de la sorte ?

Car disons le, derrière les devises chatoyantes et les bavardages qui préchent une solidarité de vitrine, l'Union des peuples du Vieux continent est une désunion. Mais

prenez garde, s'il faut pleurer lorsqu'on concasse et réduit l'Union, il faut être enthousiaste à l'idée de l'éplucher !

Aux tartuffes qui osent défendre ce modèle pour faire face à des éplucheurs nationalistes et populistes, je leurs dit prenez garde ! Car jouant à faire peur, vous banaliser la haine. En répandant un modèle individualiste, concurrentiel et antisocial, vous renforcez les concasseurs de l'Union. Vous offrez des boulevards au repli nationaliste alors que l'avenir heureux et viable n'est ni dans la haine, ni dans l'avarice, mais dans le droit à une vie digne. Bref, à la recherche de l'Union perdue, je propose un coup d'économiste dans les dispositions qui imposent ce modèle de la concurrence et de l'individualité.

Lorsque les épluchures tomberont dans les poubelles de l'histoire, l'humanisme, la coopération des peuples, l'entraide et le partage seront les seules lignes d'horizons pour les habitants du Vieux continent. Alors s'il faut des éplucheurs, j'en suis, et je ne pleurais pas car en épluchant cette Union là, nous retrouverons des jours heureux, et rendront à notre Union toute sa beauté.

Par Sylvain Léguère



LE SAVIEZ-TU ?

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION :

EN AVOIR PLEIN LE C** ?



Instagram

@le_saviez_tu

Mais d'où viennent toutes ces expressions ?

Nos grands-parents en ont certainement inventé une ou deux, mais ceci mis à part, d'où viennent ces images qui font toute la richesse de la langue française ?

Avec humour et avec un appareil photo, le compte Instagram «Le Saviez-tu ?» illustre et explique toutes ces expressions.

Parce que la culture c'est important.

Parce que la culture c'est marrant.

À suivre sur @le_saviez_tu.

Cette expression remonterait au moyen âge. Un certain Abélard perdait la mémoire et demandait à sa femme où il rangeait ses affaires. Sa femme, exaspérée, lui répondait systématiquement : dans ton fondement.

Du coup, Abélard, lassé de l'agressivité de sa

femme, annonça qu'il en avait plein le fondement de ses blagues à deux balles et la quitta.

Le passage de fondement à cul est plus énigmatique : une réforme du français lors du 16ème siècle changea l'orthographe d'aqusation en accusation. On eu alors l'habitude de dire aux petits

français : c'est une accusation sans q, mais comme elles étaient aussi souvent sans fondement...

Un grand bravo à Marianne et ses amis pour cette mise en scène bucolique d'une finesse et précision qui frôle la perfection !

AGENDA

Chaque mois, Le Drenche met en lumière des événements qui ont du sens, qui permettent de s'engager, ou dont nous sommes partenaires.

22 MAI 2019

SAUVER L'EUROPE ?
FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE



Maison de l'Europe
29 avenue Villiers, Paris

Crises, partis hostiles à l'Europe, gouvernance, institutions, abstention... comment l'UE peut-elle être sauvée ? Venez découvrir les réflexions de 24 politistes spécialistes des questions européennes à l'occasion de la publication de leur ouvrage.

26 MAI 2019

SOIRÉE ÉLECTORALE
BUREAU DU PARLEMENT EUROPÉEN



288 Boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS

Si vous voulez suivre les résultats des élections avec des représentants des organisations de la société civile engagées dans la campagne, venez assister à la soirée accompagnée d'un panel de spécialistes qui analyseront les résultats en direct !

27 MAI 2019

INCLUSION ET SOLIDARITÉ
QUEL RÔLE JOUE L'EUROPE DANS NOS QUARTIERS ?



Les Canaux,
6 Quai de la Seine, 75019 Paris

A travers animations, projections, concerts et conférences : plusieurs acteurs européens et de l'économie sociale et solidaire vous invitent à débattre du rôle de l'Europe dans nos quartiers ! Le film projeté sera « Coïncidences » de l'Association Adage.

PRICE : Priceless. Having an opinion doesn't come at a price.

Afin de pouvoir débattre avec tous les Européens, Le Drenche a décidé de lancer un journal de débats en anglais : The Rift, miroir de notre média en français. En avant-première, une idée de ce que cela pourrait donner demain... En attendant, rendez-vous sur therift.eu.



IT'S TIME TO ACT

European elections

SPECIAL EDITION

the rift

www.therift.eu
May, 2019